



## Conseil d'Établissement École Eymard

Lundi le 10 juin 2024 18 h 30

### Procès-verbal

#### 1. Procédure statutaire

##### Prise de présences

Mme Isabelle Godin, directrice  
M. Marc-Antoine Paré, président  
Mme Sophie Turgeon, parent  
Mme Audrey Perron, parent  
M. Yannick Chamberland, parent remplaçant  
Mme Julie Dubois, enseignante  
Mme Anne Tanguay, enseignante  
Mme Line Desautels, responsable du service de garde  
Mme Chantal Boissé, secrétaire d'école  
Mme Sarah Lamarche, parent (**absente**)

**Secrétaire de la présente séance : Anne Tanguay**

##### Adoption de l'ordre du jour

Proposée par Julie Dubois  
Adoptée par Audrey Perron

##### Adoption du procès-verbal du 8 avril 2024

Proposée par Audrey Perron  
Appuyée par Sophie Turgeon

Suivi au procès-verbal : Aucun suivi

#### 2. Question du public : Aucune question

### Pour approuver

#### 3. Approuver les listes de fournitures scolaires 2024-2025

Présentation des différences entre les listes de fournitures scolaires de 2023 et 2024.

Proposé par Yannick Chamberland  
Adoptée par Sophie Turgeon

### Pour information

#### 4. Organisation scolaire 2024-2025

Voici l'organisation actuelle pour l'année 2024-2025

1	Maternelle 4 ans
2	Maternelle 5 ans
2	1 <sup>ère</sup> année
1	2 <sup>e</sup> année
1	3 <sup>e</sup> année
1	4 <sup>e</sup> année
1	3 <sup>e</sup> /4 <sup>e</sup> année
1	5 <sup>e</sup> année
1	6 <sup>e</sup> année
1	5 <sup>e</sup> /6 <sup>e</sup> année

Au 2<sup>e</sup> cycle, les enseignantes de la classe de 3<sup>e</sup> année et de la classe de 4<sup>e</sup> année feront du Team Teaching.

La classe de 4<sup>e</sup> année a été choisie comme une classe à défi. Il y aura une enseignante supplémentaire durant 50% du temps.

Il y aura aussi de l'aide à la classe dans la classe de 2<sup>e</sup> année (15 heures) et dans les classes de maternelle 5 ans (2 x 10 heures).

#### 5. Nouvelles du service de garde

Les postes seront attribués le jeudi 13 juin 2024. Il y a eu un ajout de 35 heures à l'école Eymard.

#### 6. Synthèse des postes reliés au conseil d'Établissement 2024-2025

Sophie Turgeon et Sarah Lamarche seront en élection en septembre prochain.

#### 7. Projet de loi 23 (Voir en annexe)

Isabelle Godin présente les éléments en lien avec le conseil d'établissement.

#### 8. Annulation « Nager pour survivre en 4<sup>e</sup> année »

En raison de la non-disponibilité des plateaux, il y aura une reprise en 5<sup>e</sup> année.

#### 9. Changement de photographe 24-25 : studio pomme verte

À la suite, de certaines insatisfactions, il y aura un nouveau studio de photographie pour l'an 2024-2025. La photographie scolaire aura lieu le 26 septembre 2024.

## Pour adoption

### 10. Plan contre la violence

Isabelle Godin présente le plan contre la violence.

En attendant le cadre ministériel en lien avec la violence sexuelle à inclure dans le plan contre la violence, le conseil d'établissement adopte celui présenté tel quel en prenant note que les modifications seront apportées à la suite de la réception de ce dernier. Aussi, certaines modifications pourraient avoir lieu lors de l'analyse des résultats du sondage effectué en avril. Les résultats seront présentés aux membres du C.É lors de la première rencontre de l'année 2024-2025.

Proposé par Yannick Chamberland  
Adoptée par Sophie Turgeon

## **Pour consultation**

### **11. Date de l'assemblée annuelle des parents (12 septembre 2024)**

Les membres actuels seront disponibles pour l'assemblée annuelle des parents.

### **12. Profil compétence – gestion**

Les membres du conseil d'établissement doivent remplir le profil compétence- gestion. Après une révision rigoureuse, les membres du conseil ont effectué de légères modifications.

### **13. Varia**

#### **- Suivi de la Fondation**

Les fonds de la Fondation ont été transféré dans un compte école. La fondation devient un Comité de parents. La présidente Kathleen Morin sera présente lors de l'assemblée générale afin de mousser la participation des parents.

### **13. Levée de l'assemblée à 20h05**

Proposée par Anne Tanguay  
Appuyée par Audrey Perron

Marc-Antoine Paré, Président  
Isabelle Godin , Directrice